

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 23

Révision: 01/29/2024

1 Identification

- Identificateur de produit

- **Nom du produit:** Vibra-TITE® Excel Primer

- **Synonyms:** 612 Excel Primer T

- **Code du produit:** VT612

- **Emploi de la substance / de la préparation** Peinture préliminaire

- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Producteur/fournisseur:

ND Industries, Inc
1000 North Crooks Road
Clawson, MI 48017
USA

Telephone: +1-248-288-0000

Email: info@ndindustries.com

Website: www.ndindustries.com

- **Service chargé des renseignements:** Service de sécurité des produits

- **Numéro d'appel d'urgence:**

États-Unis : 1-800-424-9300

International : + 1-703-527-3887

* 2 Identification des dangers

- Classification de la substance ou du mélange



GHS02 Flamme

Liquides inflammables - catégorie 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 Danger pour la santé

Cancérogénicité – catégorie 2

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction - catégorie 2

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Irritation cutanée - catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire - catégorie 2A

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- Éléments d'étiquetage

- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger

- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

heptane
N,N-diméthyl-p-toluidine
n-hexane
acétone

- Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 23

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 1)

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
 P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
 P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P280 Porter des gants de protection.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

*** 3 Composition/information sur les ingrédients****- Caractérisation chimique: Mélanges**

- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux:

CAS: 142-82-5	heptane Liquides inflammables - catégorie 2, H225; Danger par aspiration - catégorie 1, H304; Irritation cutanée - catégorie 2, H315; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3, H336	30 – 60%p/p
CAS: 67-64-1	acétone Liquides inflammables - catégorie 2, H225; Irritation oculaire - catégorie 2A, H319; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3, H336	10 – 30%p/p
CAS: 67-63-0	propane-2-ol Liquides inflammables - catégorie 2, H225; Irritation oculaire - catégorie 2A, H319; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3, H336	7 – 13%p/p
CAS: 99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine Toxicité aiguë - voie orale - catégorie 3, H301; Toxicité aiguë - par contact cutané - catégorie 3, H311; Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 3, H331; Cancérogénicité - catégorie 2, H351; Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2, H373; Liquides inflammables - catégorie 4, H227	1 – 5%p/p
CAS: 110-54-3	n-hexane Liquides inflammables - catégorie 2, H225; Toxicité pour la reproduction - catégorie 2, H361; Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2, H373; Danger par aspiration - catégorie 1, H304; Irritation cutanée - catégorie 2, H315; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3, H336	1 – 5%p/p

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins**- Description des premiers secours****- Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

- Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
 Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 23

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
 - **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
 - **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
 - **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Eau
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Porter un vêtement personnel de protection.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
 - **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
 - **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
 - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 142-82-5 heptane

EL (Canada)	STEL: 500 ppm TWA: 400 ppm
EV (Canada)	STEL: 2,045 mg/m ³ , 500 ppm TWA: 1,635 mg/m ³ , 400 ppm

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 23

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 3)

PEL (U.S.A.)	TWA: 2000 mg/m ³ , 500 ppm
REL (U.S.A.)	TWA: 350 mg/m ³ , 85 ppm Ceiling: 1800* mg/m ³ , 440* ppm *15-min
TLV (U.S.A.)	STEL: 500 ppm TWA: 400 ppm
CAS: 67-64-1 acétone	
EL (Canada)	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm
EV (Canada)	STEL: 750 ppm TWA: 500 ppm
PEL (U.S.A.)	TWA: 2400 mg/m ³ , 1000 ppm
REL (U.S.A.)	TWA: 590 mg/m ³ , 250 ppm
TLV (U.S.A.)	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm A4, BEI
CAS: 67-63-0 propane-2-ol	
EL (Canada)	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm
EV (Canada)	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm
PEL (U.S.A.)	TWA: 980 mg/m ³ , 400 ppm
REL (U.S.A.)	STEL: 1225 mg/m ³ , 500 ppm TWA: 980 mg/m ³ , 400 ppm
TLV (U.S.A.)	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm BEI, A4
CAS: 99-97-8 N,N-diméthyl-p-toluidine	
EL (Canada)	IARC 2B
WEEL (U.S.A.)	TWA: 0,5 ppm
CAS: 110-54-3 n-hexane	
EL (Canada)	TWA: 20 ppm Skin
EV (Canada)	TWA: 176 mg/m ³ , 50 ppm
PEL (U.S.A.)	TWA: 1800 mg/m ³ , 500 ppm
REL (U.S.A.)	TWA: 180 mg/m ³ , 50 ppm
TLV (U.S.A.)	TWA: 50 ppm Skin; BEI
- Composants présentant des valeurs limites biologiques:	
CAS: 67-64-1 acétone	
BEI (U.S.A.)	25 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Acetone (nonspecific)
CAS: 67-63-0 propane-2-ol	
BEI (U.S.A.)	40 mg/L Medium: urine Time: end of shift at end of workweek Parameter: Acetone (background, nonspecific)
CAS: 110-54-3 n-hexane	
BEI (U.S.A.)	0,5 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: 2,5-Hexanedione without hydrolysis

- Remarques supplémentaires: The lists that were valid during the creation were used as basis.

- Contrôles de l'exposition

- Équipement de protection individuel:

- Mesures générales de protection et d'hygiène:

- Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 23

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 4)

- Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

* 9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
- Indications générales	
- Aspect:	
- Forme:	Liquide
- Couleur:	Incolore
- Odeur:	De type solvanté
- Seuil olfactif:	Non déterminé.
- valeur du pH:	Non déterminé.
- Changement d'état	
- Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	≥ 55,8 – ≤ 56,6 °C
- Point d'éclair	-17 °C
- Inflammabilité (solide, gaz):	Facilement inflammable.
- Température d'auto-inflammabilité:	215 °C
- Température de décomposition:	Non déterminé.
- Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- Limites d'explosion:	
- Inférieure:	1,1 Vol %
- Supérieure:	13 Vol %
- Pression de vapeur à 20 °C:	≤ 233 hPa
- Pression de vapeur à 50 °C:	≤ 800 hPa
- Densité à 20 °C:	~ 0,72634 g/cm ³
- Densité relative	Non déterminé.
- Densité de vapeur:	Non déterminé.
- Taux d'évaporation:	Non déterminé.
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
- Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
- Viscosité:	
- Dynamique:	Non déterminé.
- Cinématique:	Non déterminé.
- Teneur en solvants:	
- Solvants organiques:	97,0 %
- VOC (CE)	96,98 %

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 23

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 5)

- Teneur en substances solides:	0,0 %
- Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Non disponibles.
- **Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Non disponibles.
- **Matières incompatibles:** Non disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë**

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))		
Oral	LD50	3.311 mg/kg
Dermique	LD50	9.934 mg/kg
Inhalatoire	LC50/4 h	99,3 mg/l
CAS: 67-64-1 acétone		
Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (lapin)
CAS: 67-63-0 propane-2-ol		
Oral	LD50	5.045 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12.800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	30 mg/l (rat)
CAS: 99-97-8 N,N-diméthyl-p-toluidine		
Oral	LD50	100 mg/kg (ATE)
Dermique	LD50	300 mg/kg (ATE)
Inhalatoire	LC50/4 h	3 mg/l (ATE)

- **Effet primaire d'irritation:**
 - **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.
 - **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif
Irritant

- **Catégories cancérogènes**

- IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)		
CAS: 67-63-0	propane-2-ol	3
CAS: 99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine	2B
CAS: 149-30-4	benzothiazole-2-thiol	2A

- **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

Cancérogénicité – catégorie 2, Toxicité pour la reproduction – catégorie 2

12 Données écologiques

- **Toxicité**
 - **Toxicité aquatique:** Non disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Non disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
 - **Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.
 - **Mobilité dans le sol** Non disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 23

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 6)

- Effets écotoxiques:- **Remarque:** Très toxique chez les poissons.**- Autres indications écologiques:****- Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB- **PBT:** Non applicable.- **vPvB:** Non applicable.- **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**- Emballages non nettoyés:**- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*14 Informations relatives au transport

- Numéro ONU - DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	UN1993
- Désignation officielle de transport de l'ONU - DOT/TMD - ADR - IMDG - IATA	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (HEPTANES, ACÉTONE) UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (HEPTANES, ACÉTONE), ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (HEPTANES, ACETONE), MARINE POLLUTANT FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (HEPTANES, ACETONE)
- Classe(s) de danger pour le transport - DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):	
 	
- Classe - Label	3 Liquides inflammables. 3
- ADR, IMDG	
 	
- Classe - Étiquette	3 Liquides inflammables. 3
- IATA	
	
- Classe - Label	3 Liquides inflammables. 3
- Groupe d'emballage - DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	II
- Dangers pour l'environnement: - Marine Pollutant: - Marquage spécial (ADR):	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : heptane Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur - Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	Attention: Liquides inflammables. 33

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 23

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 7)

- No EMS:	F-E,S-E
- Stowage Category	B
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
- Indications complémentaires de transport:	
- DOT/TMD	
- Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L
- Remarks:	Marquage spécifique avec le symbole (poisson et arbre).
- ADR	
- Quantités limitées (LQ)	1L
- Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
- Catégorie de transport	2
- Code de restriction en tunnels	D/E
- IMDG	
- Limited quantities (LQ)	1L
- Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
- "Règlement type" de l'ONU:	UN 1993 FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (HEPTANES, ACETONE), 3, II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

15 Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

- **Liste canadienne des substances**

- **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

Tous les composants sont compris.

- **Liste extérieure des substances (LES) du Canada**

Aucun des composants n'est compris.

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

CAS: 142-82-5 heptane

CAS: 67-64-1 acétone

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

CAS: 110-54-3 n-hexane

- **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H227 Liquide combustible.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 23

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 8)

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- **Service établissant la fiche technique:** ND Industries, Inc. - Safety, Health and Environmental Affaires- **Contact:** Safety, Health and Environmental Affaires- **Système de classification:**- **HMIS données (gamme 0-4)**

HEALTH	2	Santé = 2
FIRE	3	Inflammabilité = 3
REACTIVITY	0	Réactivité = 0

- **NFPA données (gamme 0-4)**

2	3	0	Santé = 2
			Inflammabilité = 3
			Réactivité = 0

- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 01/29/2024- **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- * **Données modifiées par rapport à la version précédente**- **Clause de non-responsabilité**

Les renseignements présentés sont fondés sur des renseignements que ND Industries, Incorporated considère comme exacts. Aucune garantie, expresse ou tacite, n'est offerte. Les renseignements sont fournis uniquement à des fins d'information et d'examen et ND Industries, Inc n'assume aucune responsabilité légale pour l'utilisation de ceux-ci ou une dépendance à leur égard. En cas de divergence entre les renseignements du document autre qu'en anglais et sa contrepartie anglaise, la version anglaise aura préséance.

®ND et ND Industries, Inc. sont des marques déposées de ND Industries Incorporated, © Vibra-TITE est une marque déposée de ND Industries, Inc.